

# Bilan annuel 2019 – LOI ECKERT

Tableau 1 (Annexe à l'article A. 132-9-4 du code des Assurances)

	NOMBRE DE CONTRATS ayant donné lieu à instruction / recherche par l'entreprise d'assurance <b>(BI1)</b>	NOMBRE D'ASSURÉS centenaires non décédés, y compris ceux pour lesquels il existe une présomption de décès <b>(BI2)</b>	MONTANT ANNUEL (toutes provisions techniques confondues) des contrats des assurés centenaires non décédés <b>(BI2)</b>	NOMBRE de contrats classés sans suite par l'entreprise d'assurance <b>(BI3)</b>	MONTANT ANNUEL des contrats classés sans suite par l'entreprise d'assurance <b>(BI3)</b>
<b>Année 2019</b>	5 228	119	643 994	0	0

Tableau 2 (Annexe à l'article A. 132-9-4 du code des Assurances)

	MONTANT ANNUEL et nombre de contrats dont l'assuré a été identifié comme décédé (article L. 132-9-2) <b>(BI11)</b>	NOMBRE DE CONTRATS réglés et montant annuel (article L. 132-9-2) <b>(BI12) et (BI13)</b>	NOMBRE DE DÉCÈS CONFIRMÉS d'assurés/ nombre de contrats concernés/ montant des capitaux à régler (capitaux décès et capitaux constitutifs de rente) à la suite des consultations au titre de l'article L. 132-9-3 <b>(BI14)</b>	MONTANT DE CAPITAUX intégralement réglés dans l'année aux bénéficiaires/ nombre de contrats intégralement réglés aux bénéficiaires à la suite des consultations au titre de l'article L. 132-9-3 <b>(BI15)</b>
<b>Année 2019</b>	MONTANT en euros	NOMBRE de contrats	NOMBRE de décès confirmés	MONTANT en euros
	34 735 691	1 668	184	0
	Nombre de contrats	Montant en euros	Nombre de contrats	Nombre de contrats
	3 680	16 399 396	184	0
			Montant en euros	
			119 375	

Tableau 3 (Annexe à l'article A. 132-9-6 du code des Assurances)

	NOMBRE de demandes par les bénéficiaires potentiels qui ont permis à l'assureur de connaître le décès (article L. 132-9-2) <b>(BIII1)</b>	MONTANT global et nombre de contrats dont l'assuré a été identifié comme décédé (article L. 132-9-2) <b>(BIII2)</b>	MONTANT des capitaux réglés / nombre de contrats réglés (article L. 132-9-2) <b>(BIII3)</b>	NOMBRE d'assurés identifiés comme décédés et nombre de contrats ayant un assuré identifié comme décédé à la suite des consultations au titre de l'article L. 132-9-3 <b>(BIII4)</b>	MONTANT des capitaux à régler dans l'année/ nombre de contrats à régler à la suite des consultations au titre de l'article L. 132-9-3 <b>(BIII6)</b>	MONTANT DES CAPITAUX réglés/ nombre de contrats réglés à la suite des consultations au titre de l'article L. 132-9-3 <b>(BIII5)</b>
<b>Année N</b>	Nombre de demandes	Montant en euros	Montant en euros	Nombre de décès confirmés d'assurés	Montant en euros	Montant en euros
	0	34 735 691	16 399 396	184	119 375	0
		Nombre de contrats	Nombre de contrats	Nombre de contrats	Nombre de contrats	Nombre de contrats
		3 680	1 668	184	8	0